

	 <p>Garantie limitée sur les bardeaux et les accessoires GAF Voir les détails</p>	 <p>Garantie limitée sur les systèmes de toiture GAF Voir les détails</p>	 <p>Garantie limitée System Plus Voir les détails</p>	 <p>Garantie limitée Silver Pledge Voir les détails</p>	 <p>Garantie limitée Golden Pledge Voir les détails</p>
Admissibilité Exigences	Aucune ! Une excellente protection accompagne l'achat du produit.	Installation de bardeaux GAF + au moins 3 accessoires admissibles*	Installation de bardeaux GAF + au moins 3 accessoires admissibles* Installation par un entrepreneur en toitures certifié GAF ou Master Elite**	Installation de bardeaux GAF + au moins 4 accessoires admissibles* Installation par un entrepreneur en toitures certifié GAF Master Elite**	Installation de bardeaux GAF + au moins 5 accessoires admissibles* Installation par un entrepreneur en toitures certifié GAF Master Elite**
Durée de la garantie sur les bardeaux GAF	À vie***	À vie***	À vie***	À vie***	À vie***
Période de protection Smart Choice****	10 ans	10 ans	50 ans	50 ans	50 ans
Durée de la garantie contre les algues	10 ans sur les bardeaux StainGuard 25 ans pour les bardeaux et bardeaux de faitière StainGuard Plus 30 ans pour les bardeaux labellisés StainGuard Plus PROMC	10 ans sur les bardeaux StainGuard 25 ans pour les bardeaux et bardeaux de faitière StainGuard Plus 30 ans pour les bardeaux labellisés StainGuard Plus PROMC	10 ans sur les bardeaux StainGuard 25 ans pour les bardeaux et bardeaux de faitière StainGuard Plus 30 ans pour les bardeaux labellisés StainGuard Plus PROMC	10 ans sur les bardeaux StainGuard 25 ans pour les bardeaux et bardeaux de faitière StainGuard Plus 30 ans pour les bardeaux labellisés StainGuard Plus PROMC	10 ans sur les bardeaux StainGuard 25 ans pour les bardeaux et bardeaux de faitière StainGuard Plus 30 ans pour les bardeaux labellisés StainGuard Plus PROMC
Durée de la garantie contre les vents	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans
Protection maximale selon la vélocité des vents	130 mi/h avec installation spéciale****	Bardeaux non labellisés LayerLock : 130 mi/h avec installation spéciale**** Bardeaux labellisés LayerLock : garantie limitée contre le vent WINDPROVEN : aucune limite de vélocité des vents! **** Nécessite l'installation de bardeaux LayerLock (4 clous par bardeau) + au moins 4 accessoires admissibles, soit les bardeaux de bande de départ (avant-toit et inclinaisons), les bardeaux de faitière, les sous-couches à haute performance et la	Bardeaux non labellisés LayerLock : 130 mi/h avec installation spéciale**** Bardeaux labellisés LayerLock : garantie limitée contre le vent WINDPROVEN : aucune limite de vélocité des vents! **** Nécessite l'installation de bardeaux LayerLock (4 clous par bardeau) + au moins 4 accessoires admissibles, soit les bardeaux de bande de départ (avant-toit et inclinaisons), les bardeaux de faitière, les sous-couches à haute performance et la	Bardeaux non labellisés LayerLock : 130 mi/h avec installation spéciale**** Bardeaux labellisés LayerLock : garantie limitée contre le vent WINDPROVEN : aucune limite de vélocité des vents! **** Nécessite l'installation de bardeaux LayerLock (4 clous par bardeau) + au moins 4 accessoires admissibles, soit les bardeaux de bande de départ (avant-toit et inclinaisons), les bardeaux de faitière, les sous-couches à haute performance et la	Bardeaux non labellisés LayerLock : 130 mi/h avec installation spéciale**** Bardeaux labellisés LayerLock : garantie limitée contre le vent WINDPROVEN : aucune limite de vélocité des vents! **** Nécessite l'installation de bardeaux LayerLock (4 clous par bardeau) + au moins 4 accessoires admissibles, soit les bardeaux de bande de départ (avant-toit et inclinaisons), les bardeaux de faitière, les sous-couches à haute performance et la

		ventilation de grenier ou la membrane d'étanchéité, au choix.	ventilation de grenier ou la membrane d'étanchéité, au choix.	ventilation de grenier ou la membrane d'étanchéité, au choix.	ventilation de grenier ou la membrane d'étanchéité, au choix.
Enlèvement	Non couvert	Non couvert	Couvert (le cas échéant)	Couvert (le cas échéant)	Couvert (le cas échéant)
Mise au rebut	Non couvert	Non couvert	Non couvert	Couvert (le cas échéant)	Couvert (le cas échéant)
Exécution des travaux	Non couvert	Non couvert	Non couvert	10 ans	25 ans 30 Years – Timberline ^{MD} UHDZMC

Bardeaux admissibles : bardeaux Timberline^{MD} HDZ^{MC}, bardeaux Timberline HD^{MD}, bardeaux Timberline^{MD} HDZ^{MC} RS, bardeaux Timberline^{MD} NS, bardeaux Timberline^{MD} AH, bardeaux Timberline^{MD} AS II, bardeaux Timberline^{MD} CS, bardeaux Timberline^{MD} UHDZMC

* Produits GAF couverts par cette garantie limitée : bardeaux de faîtière, bardeaux de bande de départ, membranes d'étanchéité, sous-couches à haute performance et produits de ventilation de grenier. Pour obtenir une liste complète des produits GAF admissibles, visitez gaf.com/LRS. Cette garantie limitée ne couvre pas les membranes à faible pente. Rendez-vous sur le site fr.gaf.ca pour obtenir une copie des garanties limitées couvrant ces produits.

** Les entrepreneurs inscrits au programme d'entrepreneurs certifiés en usine GAF sont des entrepreneurs indépendants, et non des employés ou des mandataires de GAF.

*** Définition de « À vie » : Signifie aussi longtemps que le ou les propriétaires individuels originaux d'une maison (ou le ou les seconds propriétaires) possèdent la propriété où les bardeaux et/ou accessoires sont installés, si la couverture a été correctement transférée pendant la période de protection Smart Choice]. La garantie à vie ne s'applique qu'aux bardeaux et qu'aux accessoires installés sur une maison unifamiliale détachée appartenant à des particuliers. Pour les autres types de propriétaires ou de bâtiments, comme une entreprise, un organisme gouvernemental, une entité religieuse, un condominium ou une association de propriétaires de maisons, une école, un édifice à appartements, un immeuble de bureaux ou une structure à utilisations multiples, la durée de la garantie est de 40 ans.

**** Installation spéciale : Vos bardeaux LayerLock seront couverts jusqu'à concurrence de la vitesse maximale du vent ci-dessus SEULEMENT s'ils ont été installés en utilisant 4 clous par bardeau et si vous avez installé la bande de départ GAF à l'avant-toit et aux inclinaisons. L'installation spéciale de tous les autres bardeaux GAF nécessite l'utilisation de 6 clous par bardeau et la mise en place de la bande de départ GAF à l'avant-toit et aux inclinaisons. Vos bardeaux de faîtière seront couverts jusqu'à concurrence de la vitesse maximale du vent ci-dessus SEULEMENT s'ils ont été installés conformément à la section « Couverture maximale selon la vitesse des vents en vertu de la garantie limitée » des instructions d'installation des bardeaux de faîtière. Pour les installations qui ne sont pas admissibles à la garantie limitée contre le vent WindProven, la force maximale des vents admise pour la couverture est de 130 mi/h avec une installation spéciale et de 110 mi/h sans installation spéciale.

***** Pour les installations qui ne sont pas admissibles à la garantie limitée contre le vent WindProven, la force maximale des vents admise pour la couverture est de 130 mi/h avec une installation spéciale et de 110 mi/h sans installation spéciale.